



CONSEILS EN PLACEMENTS
PORTLAND^{SC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2020

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2020

Table des matières

• Message du président	3
• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	4
• Rapport de l'auditeur indépendant	5
• Fonds équilibré canadien Portland	7
• Fonds équilibré mondial Portland	14
• Notes annexes	24

Message du président



L'année dernière, j'avais commencé mon message en soulignant la place que prend l'incertitude dans nos vies et l'influence sans précédent de certains facteurs externes sur les investisseurs : « *Nous ne pouvons pas influencer les tendances mondiales, les catastrophes naturelles, les bouleversements politiques, les fluctuations et les dévaluations de monnaie, les tensions sociales, les mauvaises conditions météorologiques ou la déprime des marchés boursiers, ni même les prévoir. Nous sommes, cependant, maîtres de notre propre comportement.* »

J'étais loin de me douter que le monde ferait face en 2020 à une pandémie aux conséquences inégalées depuis des générations. Pendant un certain temps, la propagation du nouveau coronavirus COVID-19 a semblé pouvoir être contenue en Chine. Mais, le virus a fini par mettre à l'épreuve la résilience et la détermination de presque tous les individus et de presque toutes les organisations de la planète. Évidemment, les gouvernements et les banques centrales de nombreux pays partout dans le monde ont réagi en mettant en place des mesures de soutien et de liquidité sans précédent. Ces mesures ont soutenu et fait monter les cours des actifs; elles ont notamment suscité un rebond relativement rapide du marché des actions. Toutefois, il semble que le soutien apporté aux entreprises jusqu'à présent n'est malheureusement pas suffisant.

Le rythme des changements structurels induits par les progrès technologiques réalisés au cours des dernières décennies s'est accéléré pendant la crise. Certains d'entre nous en sont arrivés à s'interroger sur la nécessité des voyages d'affaires et se sont énormément familiarisés avec les subtilités de la vidéoconférence. En revanche, les limites entre travail et vie privée se sont davantage brouillées. Ainsi, la crise a fait quelques grands gagnants (par exemple, les géants des technologies) et beaucoup de perdants. Au-delà des entreprises qui ont su tirer parti des technologies, la présente conjoncture semble favoriser celles qui font preuve de dynamisme, de souplesse et d'adaptabilité, qui saisissent rapidement les opportunités offertes par les changements structurels et qui ne sont pas engluées dans une routine rigide et des conflits d'intérêts (ce qui serait exactement le contraire de la souplesse).

La pandémie a clairement mis en lumière et exacerbé certaines inégalités sociales et raciales frappant notre société, ce qui n'est probablement pas une coïncidence. En effet, les membres des minorités visibles ont plus souffert pendant la crise : ils ont été plus nombreux à perdre leur emploi ou à végéter dans des emplois à faible salaire des secteurs essentiels. Nous avons intégré l'inclusion et la diversité dans notre conduite bien avant que ces valeurs ne deviennent à la mode. Émanciper, responsabiliser et motiver les personnes est non seulement juste, mais relève aussi de la saine gestion des affaires. C'est une des raisons pour lesquelles National Commercial Bank Jamaica Limited a été désignée banque la plus sûre de Jamaïque par le magazine *Global Finance* le 19 octobre 2020. Une récente étude réalisée par Dana Peterson, ancienne économiste de Citigroup Inc., a révélé que les inégalités raciales auraient fait perdre 16 000 G\$ à l'économie américaine dans les vingt dernières années. Cependant, si l'iniquité raciale était éliminée aujourd'hui, cette économie pourrait bénéficier d'un apport de 5 000 G\$ au cours des cinq prochaines années. Ne devrions-nous pas tous travailler à réaliser cet objectif?

Il n'est pas surprenant que, face à l'incertitude, nous revenions comme toujours à une solution de base alliant cadre intellectuel rigoureux, maîtrise des émotions et exploitation du réseau. Au début de la crise, nous avons maintenu le cap sur la valeur et réduit certaines de nos positions en actions avant le déferlement d'une vague de ventes parmi les plus brutales et les plus fortes de l'histoire. Nous avons aussi axé nos efforts sur la recherche d'opportunités de rendement par l'exposition à un risque spécifique (c'est-à-dire moins exposées aux aléas des marchés boursiers). Pour nos investisseurs et nos partenaires, notre philosophie offre de la prévisibilité. Ils savent à quoi s'attendre en ces temps difficiles. Notre manière d'agir aujourd'hui écrira notre histoire de demain.

Je vous remercie.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Conseils en placements Portland Inc.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

**Michael Lee-Chin,
Administrateur
Le 4 décembre 2020**

« *Robert Almeida* »

**Robert Almeida,
Administrateur
Le 4 décembre 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds équilibré canadien Portland

Fonds équilibré mondial Portland (auparavant, « Fonds de revenu mondial Portland »)

(collectivement, les « Fonds », et individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds aux 30 septembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 septembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport financier annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 4 décembre 2020

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2020	2019
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 058 751 \$	3 759 520 \$
Souscriptions à recevoir	9 172	23 550
Dividendes à recevoir	68 089	28 402
Placements (note 5)	23 866 131	8 468 786
	<u>30 002 143</u>	<u>12 280 258</u>
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	26 171	85 555
Frais de gestion à payer	30 663	14 453
Charges à payer	14 081	5 903
	<u>70 915</u>	<u>105 911</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>29 931 228 \$</u>	<u>12 174 347 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	11 726 441	5 776 159
Série F	18 204 787	6 398 188
	<u>29 931 228 \$</u>	<u>12 174 347 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	821 943	374 354
Série F	1 229 379	401 159
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	14,27 \$	15,43 \$
Série F	14,81 \$	15,95 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	637 707 \$	374 967 \$
Intérêts à distribuer	55 959	25 448
Gain (perte) net réalisé sur les placements	687 977	714 587
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	43 363	(83 061)
	<u>1 425 006</u>	<u>1 031 941</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(36 290)	(4 524)
Total des revenus (montant net)	<u>1 388 716</u>	<u>1 027 417</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	266 782	167 271
Coûts des rapports aux porteurs de parts	130 899	96 888
Retenues d'impôt	26 547	7 183
Honoraires d'audit	17 812	13 645
Droits de garde	7 852	4 820
Coûts de transactions	7 639	1 794
Frais du comité d'examen indépendant	3 013	2 753
Frais juridiques	226	2 122
Charge d'intérêts et frais bancaires	102	–
Total des charges d'exploitation	<u>460 872</u>	<u>296 476</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(46 522)</u>	<u>(57 024)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>414 350</u>	<u>239 452</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>974 366 \$</u>	<u>787 965 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	182 286 \$	335 102 \$
Série F	792 080 \$	452 863 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,31 \$	0,97 \$
Série F	1,00 \$	1,15 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	5 776 159 \$	4 634 077 \$
Série F	6 398 188	5 797 339
	<u>12 174 347</u>	<u>10 431 416</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	182 286	335 102
Série F	792 080	452 863
	<u>974 366</u>	<u>787 965</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(16 913)	(16 255)
Série F	(75 488)	(75 277)
	<u>(92 401)</u>	<u>(91 532)</u>
Gains nets réalisés sur les placements		
Série A	(144 662)	(196 464)
Série F	(151 571)	(235 846)
	<u>(296 233)</u>	<u>(432 310)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(388 634)</u>	<u>(523 842)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	6 515 428	1 356 409
Série F	12 660 632	679 180
	<u>19 176 060</u>	<u>2 035 589</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	143 449	189 423
Série F	222 802	307 597
	<u>366 251</u>	<u>497 020</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(729 306)	(526 133)
Série F	(1 641 856)	(527 668)
	<u>(2 371 162)</u>	<u>(1 053 801)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>17 171 149</u>	<u>1 478 808</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	11 726 441	5 776 159
Série F	18 204 787	6 398 188
	<u>29 931 228 \$</u>	<u>12 174 347 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	974 366 \$	787 965 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(687 977)	(714 587)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(43 363)	83 061
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(39 687)	(9 244)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	24 388	3 795
Achat de placements	(9 683 890)	(5 112 378)
Produit de la vente de placements	8 153 635	5 560 081
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 302 528)	598 693
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(22 383)	(26 822)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	5 880 268	1 970 846
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 256 126)	(903 353)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 601 759	1 040 671
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 299 231	1 639 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	3 759 520	2 120 156
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	6 058 751	3 759 520
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	208 751 \$	149 819 \$
Placements à court terme	5 850 000	3 609 701
	6 058 751 \$	3 759 520 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	55 959 \$	25 448 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	571 473 \$	358 540 \$
Activités de financement		
Intérêts versés	(102)\$	– \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
187 200	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 560 458 \$	1 707 264 \$	
85 600	FNB Horizons Actif actions privilégiées	652 059	645 852	
91 100	iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	1 008 243	1 054 938	
	Total des actions privilégiées	3 220 760	3 408 054	11,4 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
19 710	Banque de Montréal	1 395 693	1 534 227	
23 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 146 128	2 378 767	
17 845	Magna International Inc.	993 034	1 087 296	
181 269	Fonds de placement immobilier RioCan	2 780 030	2 548 642	
34 700	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 157 759	1 919 604	
35 200	La Banque Toronto-Dominion	2 072 423	2 170 080	
		11 545 067	11 638 616	38,9 %
Japon				
85 200	SoftBank Group Corp.	2 509 485	3 489 662	11,6 %
États-Unis				
1 600	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	372 268	453 664	
132 067	Lumen Technologies Inc.	1 846 148	1 774 365	
43 700	Citigroup Inc.	3 027 703	2 508 516	
7 200	Westinghouse Air Brake Technologies Corporation	521 074	593 254	
		5 767 193	5 329 799	17,8 %
	Total des actions ordinaires	19 821 745	20 458 077	68,3 %
	Total du portefeuille de placements	23 042 505	23 866 131	79,7 %
	Coûts de transactions	(6 154)	–	–
		23 036 351 \$	23 866 131	79,7 %
	Autres actifs, moins les passifs		6 065 097	20,3 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		29 931 228 \$	100,0 %

a) GESTION DU RISQUE

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 386 613 \$ (846 879 \$ au 30 septembre 2019). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2020 et 2019.

Par secteur et par région	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Actions canadiennes	38,9 %	42,9 %
Actions étrangères	29,4 %	16,2 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	20,3 %	30,4 %
Actions privilégiées canadiennes	11,4 %	10,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Finance	36,5 %	51,7 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	20,3 %	30,4 %
Services de communication	17,6 %	–
Fonds négociés en bourse	11,4 %	10,5 %
Immobilier	8,6 %	–
Consommation discrétionnaire	3,6 %	7,4 %
Industrie	2,0 %	–
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2020 et 2019, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	7 770	8 819 462	8 827 232	777	881 946	882 723
Total	7 770	8 819 462	8 827 232	777	881 946	882 723
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	29,5 %	29,5 %	–	2,9 %	2,9 %

30 septembre 2019	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	4 082	1 968 275	1 972 357	408	196 828	197 236
Total	4 082	1 968 275	1 972 357	408	196 828	197 236
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	16,2 %	16,2 %	–	1,6 %	1,6 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit. Le Fonds est indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2020 et 2019.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	23 866 131	–	–	23 866 131
Total	23 866 131	–	–	23 866 131

Au 30 septembre 2019	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	8 468 786	–	–	8 468 786
Total	8 468 786	–	–	8 468 786

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous résumant les placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2020 et 2019.

30 septembre 2020	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 707 264	2 018 530 000	0,1 %
FNB Horizons Actif actions privilégiées	645 852	1 225 440 000	0,1 %
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	1 054 938	1 208 950 000	0,1 %

30 septembre 2019	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
FINB BMO échelonné actions privilégiées	426 310	1 990 950 000	–
FNB Horizons Actif actions privilégiées	425 169	1 351 650 000	–
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	430 082	1 277 070 000	–

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2020	2019
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	436 414 \$	472 784 \$
Comptes sur marge (note 11)	6 054	15 916
Souscriptions à recevoir	–	50
Montant à recevoir pour les placements vendus	29 830	–
Intérêts à recevoir	–	2 198
Dividendes à recevoir	6 130	7 700
Placements (note 5)	3 763 096	5 051 858
Placements cédés en garantie (notes 5 et 11)	37 259	405 242
Actifs dérivés	–	7 742
	<u>4 278 783</u>	<u>5 963 490</u>
Passif		
Passif courant		
Frais de gestion à payer	5 633	8 195
Charges à payer	1 984	2 823
Rachats à payer	43 478	18 528
Distributions à payer	2 612	3 388
Passifs dérivés	2 653	2 911
	<u>56 360</u>	<u>35 845</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 222 423 \$</u>	<u>5 927 645 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 733 020	5 092 010
Série F	489 403	835 635
	<u>4 222 423 \$</u>	<u>5 927 645 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	456 359	596 518
Série F	55 323	91 901
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,18 \$	8,54 \$
Série F	8,85 \$	9,09 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	106 943 \$	308 507 \$
Intérêts à distribuer	33 639	28 810
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(1 010 600)	(101 495)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(15 026)	(39 656)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	1 012 212	(909 344)
	<u>127 168</u>	<u>(713 178)</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	41 244	(3 392)
Total des revenus (montant net)	<u>168 412</u>	<u>(716 570)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	131 193	135 819
Frais de gestion (note 8)	81 880	115 850
Honoraires d'audit	17 779	13 597
Coûts de transactions	5 855	3 089
Droits de garde	3 829	7 948
Frais du comité d'examen indépendant	3 007	2 744
Retenues d'impôt	2 160	11 861
Frais juridiques	226	2 115
Charge d'intérêts et frais bancaires	118	89
Total des charges d'exploitation	<u>246 047</u>	<u>293 112</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(127 912)	(122 622)
Charges d'exploitation nettes	<u>118 135</u>	<u>170 490</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>50 277 \$</u>	<u>(887 060)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	37 538 \$	(770 313)\$
Série F	12 739 \$	(116 747)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,07 \$	(1,13)\$
Série F	0,18 \$	(1,22)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	5 092 010 \$	7 288 781 \$
Série F	835 635	1 241 554
	<u>5 927 645</u>	<u>8 530 335</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	37 538	(770 313)
Série F	12 739	(116 747)
	<u>50 277</u>	<u>(887 060)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(105 760)	(129 116)
Série F	(11 748)	(23 000)
	<u>(117 508)</u>	<u>(152 116)</u>
Gains nets réalisés sur les placements		
Série A	(3 367)	(19 692)
Série F	(5 282)	(1 236)
	<u>(8 649)</u>	<u>(20 928)</u>
Remboursement de capital		
Série A	(131 347)	(188 937)
Série F	(15 228)	(23 013)
	<u>(146 575)</u>	<u>(211 950)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(272 732)</u>	<u>(384 994)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	22 400	218 562
Série F	22 801	137 530
	<u>45 201</u>	<u>356 092</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	215 009	305 840
Série F	22 001	35 366
	<u>237 010</u>	<u>341 206</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 393 463)	(1 613 115)
Série F	(371 515)	(414 819)
	<u>(1 764 978)</u>	<u>(2 027 934)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(1 482 767)</u>	<u>(1 330 636)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	3 733 020	5 092 010
Série F	489 403	835 635
	<u>4 222 423 \$</u>	<u>5 927 645 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	50 277 \$	(887 060)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les options	1 010 600	101 495
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(1 012 212)	909 344
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	5 853	(109)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	2 198	(789)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 570	13 727
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(3 401)	(4 490)
Achat de placements	(4 997 183)	(720 332)
Produit de la vente de placements	6 633 194	2 417 601
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 690 896	1 829 387
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	9 862	(7 053)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(36 498)	(40 400)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	45 251	262 065
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(1 740 028)	(1 923 517)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 721 413)	(1 708 905)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30 517)	120 482
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(5 853)	109
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	472 784	352 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	436 414	472 784
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	436 414 \$	198 009 \$
Placements à court terme	–	274 775
	436 414 \$	472 784 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	35 837 \$	28 021 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	106 353 \$	310 373 \$
Activités de financement		
Intérêts versés	(118)\$	(89)\$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Bermudes				
3 250	Brookfield Infrastructure Partners L.P., act. priv., série 9, à taux fixe révisable	75 462 \$	72 962 \$	
2 000	Brookfield Renewable Partners L.P., act. priv., série 11, à taux fixe révisable	47 265	45 460	
1 583	Brookfield Renewable Partners L.P., act. priv., série 13, à taux fixe révisable	36 302	35 570	
		159 029	153 992	3,7 %
Canada				
1 500	Brookfield Asset Management Inc., act. priv., série 48, à taux fixe révisable	37 500	36 585	
3 000	Brookfield Office Properties Inc., act. priv., série GG, à taux fixe révisable	75 000	45 390	
2 600	Emera Incorporated, act. priv., série H, à taux fixe révisable	65 000	66 092	
3 000	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 21, à taux fixe révisable	75 000	59 700	
3 000	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 23, à taux fixe révisable	75 000	67 470	
		327 500	275 237	6,5 %
	Total des actions privilégiées	486 529	429 229	10,2 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Australie				
40 000	AusNet Services	48 357	71 720	1,7 %
Bermudes				
7 500	Brookfield Property Partners L.P.	178 757	120 139	2,9 %
Canada				
800	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	92 112	113 448	
1 438	Fortis, Inc.	76 544	78 285	
15 000	iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF	413 807	423 300	
1 430	Metro inc.	79 979	91 363	
1 070	Banque Royale du Canada	91 752	100 034	
6 481	TransAlta Renewables Inc.	83 400	108 427	
		837 594	914 857	21,7 %
Danemark				
270	Coloplast A/S	41 581	56 816	1,3 %
France				
440	Sanofi	59 667	58 615	1,4 %
Irlande				
202	Linde Public Limited Company	55 564	64 051	1,5 %
Hong Kong				
5 000	CK Infrastructure Holdings Limited	35 125	31 055	0,7 %
Jersey				
3 500	Amcor Limited	53 032	51 172	1,2 %
Espagne				
2 200	Red Electrica Corporacion S.A.	55 822	55 005	1,3 %
Suisse				
557	Nestlé S.A.	79 563	88 046	
475	Novartis AG	59 764	54 874	
125	Roche Holding AG	60 210	56 951	
		199 537	199 871	4,7 %
Royaume-Uni				
2 500	Bunzl PLC	81 744	107 687	
1 000	Compass Group PLC	22 304	20 085	
650	Croda International PLC	56 108	69 801	
1 255	Diageo PLC	60 604	57 142	
		220 760	254 715	6,0 %
États-Unis				
460	American States Water Company	54 771	45 908	
175	American Tower Corporation	54 822	56 328	
766	California Water Service Group	54 869	44 318	
1 300	Cincinnati Financial Corporation	115 972	134 967	
471	Colgate-Palmolive Company	41 930	48 385	

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
1 630	Consolidated Edison, Inc.	180 388	168 859	
338	Federal Realty Investment Trust	56 701	33 053	
411	Genuine Parts Company	56 789	52 083	
1 200	Hormel Foods Corporation	70 567	78 119	
500	Johnson & Johnson	92 101	99 121	
232	Kimberly-Clark Corporation	41 889	45 615	
843	Leggett & Platt, Incorporated	55 999	46 213	
187	McCormick & Company, Incorporated	42 003	48 331	
260	McDonald's Corporation	67 281	75 988	
332	PepsiCo, Inc.	59 883	61 272	
836	SJW Group	76 892	67 748	
253	Target Corporation	41 838	53 032	
208	The Clorox Company	41 808	58 209	
892	The Coca-Cola Company	61 071	58 639	
550	The Procter & Gamble Company	89 087	101 790	
618	Walmart Inc.	97 270	115 132	
		1 453 931	1 493 110	35,4 %
	Total des actions ordinaires	3 239 727	3 371 126	79,8 %
	Total du portefeuille de placements	3 726 256	3 800 355	90,0 %
DÉRIVÉS – OPTIONS¹				
Options d'achat				
États-Unis				
(4) USD	Cincinnati Financial Corporation, 95 \$, option d'achat, 18 déc. 2020	(987)	(373)	
(1) USD	McCormick & Company, Incorporated, 220 \$, option d'achat, 16 oct. 2020	(286)	(13)	
(1) USD	The Clorox Company, 240 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(508)	(193)	
(2) USD	Walmart Inc., 170 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(768)	(136)	
	Total des options d'achat	(2 549)	(715)	–
Options de vente				
Royaume-Uni				
(10) USD	National Grid PLC, 50 \$, option de vente, 16 oct. 2020	(708)	(167)	–
États-Unis				
(10) USD	AT&T Inc., 26 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(485)	(599)	
(10) USD	Consolidated Edison Inc., 65 \$, option de vente, 16 oct. 2020	(1 297)	(67)	
(3) USD	Federal Realty Investment Trust, 65 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(589)	(679)	
(5) USD	The Coca-Cola Company, 45 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(429)	(426)	
		(2 800)	(1 771)	(0,1 %)
	Total des options de vente	(3 508)	(1 938)	(0,1 %)
	Total des options	(6 057)	(2 653)	(0,1 %)
	Placements nets	3 720 199	3 797 702	89,9 %
	Coûts de transactions	(1 595)	–	–
		3 718 604 \$	3 797 702	89,9 %
	Autres actifs, moins les passifs		424 721	10,1 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		4 222 423 \$	100,0 %

¹ Les options visent 100 actions, sauf indication contraire.

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires avec chaque contrepartie aux contrats de change à terme indiquée ci-dessous. Ainsi, en cas de défaillance ou de faillite d'une contrepartie, le Fonds peut compenser les actifs détenus en diminution des passifs qu'il doit à cette contrepartie. Les contrats en vigueur aux termes des accords conclus qui seront réglés à la même date ont été compensés et sont présentés pour leurs montants nets dans les états de la situation financière et dans le tableau ci-après, lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et l'intention de régler le montant net. Aucune garantie n'est liée à ces accords.

Le tableau qui suit présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds compensés aux termes des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires au 30 septembre 2019. Le Fonds n'avait conclu aucune convention-cadre de compensation ou accord similaire au 30 septembre 2020.

30 septembre 2019	Banque Nationale du Canada (\$)	Bank of New York Mellon (\$)
Actifs dérivés bruts	1 568	10 829
Passifs dérivés bruts	–	–
Exposition nette	1 568	10 829

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 379 770 \$ (545 710 \$ au 30 septembre 2019). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2020 et 2019.

Par région	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Actions étrangères	58,1 %	41,6 %
Actions canadiennes	11,7 %	5,5 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	10,1 %	7,9 %
Titres à revenu fixe canadiens	10,0 %	1,8 %
Actions privilégiées canadiennes	6,5 %	37,9 %
Actions privilégiées étrangères	3,7 %	3,1 %
Positions vendeur - dérivés	(0,1 %)	–
Titres à revenu fixe étrangers	–	2,1 %
Contrats de change à terme	–	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Biens de consommation de base	21,7 %	0,6 %
Services aux collectivités	21,1 %	16,5 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	10,1 %	7,9 %
Fonds négociés en bourse	9,7 %	17,1 %
Finance	6,5 %	13,1 %
Santé	6,4 %	–
Immobilier	6,0 %	12,8 %
Consommation discrétionnaire	5,9 %	4,6 %
Industrie	5,3 %	5,6 %
Matériaux	4,4 %	3,3 %
Énergie	3,0 %	8,7 %

Positions vendeur – dérivés	(0,1 %)	–
Services de communication	–	5,8 %
Obligations de sociétés	–	2,1 %
Obligations d'État	–	1,8 %
Contrats de change à terme	–	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé directement de façon importante aux 30 septembre 2020 et 2019, en dollars canadiens, déduction faite du notionnel des contrats de change à terme. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	2 925	122 892	125 817	293	12 289	12 582
Livre sterling	31 762	254 715	286 477	3 176	25 472	28 648
Couronne danoise	241	56 816	57 057	24	5 682	5 706
Euro	2 275	113 620	115 895	228	11 362	11 590
Dollar de Hong Kong	2 113	31 055	33 168	211	3 106	3 317
Franc suisse	562	199 871	200 433	56	19 987	20 043
Dollar américain	228 232	1 674 647	1 902 879	22 823	167 465	190 288
Total	268 110	2 453 616	2 721 726	26 811	245 363	272 174

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6,3 %	58,1 %	64,4 %	0,6 %	5,8 %	6,4 %
---	--------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------

30 septembre 2019	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	(35 797)	109 518	73 721	(3 580)	10 952	7 372
Livre sterling	(203 285)	251 479	48 194	(20 329)	25 148	4 819
Dollar de Hong Kong	–	44 583	44 583	–	4 458	4 458
Yen japonais	(18 463)	–	(18 463)	(1 846)	–	(1 846)
Franc suisse	(53 029)	110 815	57 786	(5 303)	11 082	5 779
Dollar américain	(1 456 376)	1 825 636	369 260	(145 638)	182 564	36 926
Total	(1 766 950)	2 342 031	575 081	(176 695)	234 203	57 508

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(29,8 %)	39,5 %	9,7 %	(3,0 %)	4,0 %	1,0 %
---	-----------------	---------------	--------------	----------------	--------------	--------------

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le Fonds était directement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de placements en instruments financiers portant intérêt. Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 25 points de base au 30 septembre 2020 aurait entraîné une baisse d'environ 7 995 \$ de l'actif net du Fonds (25 730 \$ au 30 septembre 2019). De même, une baisse parallèle des taux d'intérêt de 25 points de base aurait entraîné une hausse d'environ 8 144 \$ de l'actif net du Fonds (26 154 \$ au 30 septembre 2019).

Risque de crédit

Le risque de crédit du Fonds provient principalement de ses placements dans des contrats de change à terme et des actions privilégiées.

Le Fonds peut limiter son exposition aux pertes de crédit sur les contrats de change à terme en s'assurant d'avoir des conventions de compensation avec chaque contrepartie aux contrats de change à terme, de sorte que tout gain (montant dû au Fonds) sur les contrats individuels puisse être appliqué à toute perte (montant dû aux contreparties) même en cas de défaillance ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces contrats correspond à la juste valeur des contrats de change à terme en position de gain net latent à la date de présentation de l'information tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, y compris les conventions-cadres de compensation ou les accords similaires avec toutes les contreparties, le cas échéant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

	30 septembre 2019	
	Gain net latent (\$)	Notation de crédit
Bank of New York Mellon	6 768	Standard & Poor's A-1
Banque Nationale du Canada	921	Standard & Poor's A-1
Marchés mondiaux CIBC inc.	52	Standard & Poor's A-1

Les notations des contreparties dépassent le minimum requis dans la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le tableau ci-dessous présente les actions privilégiées en pourcentage de l'actif net pour chaque notation (Standard & Pours).

Portefeuille par catégorie de notation	Pourcentage de l'actif net	
	Au 30 septembre 2020	Au 30 septembre 2019
P-1	–	–
P-2	7,5 %	19,6 %
P-3	2,7 %	21,4 %

La trésorerie et les comptes sur marge du Fonds sont tenus dans des institutions financières ayant des notations de AA- ou de A+ de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions.

Le Fonds vend les options de vente garanties par de la trésorerie selon son objectif et sa stratégie de placement. La valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options, si elles avaient été exercées au 30 septembre 2020, est présentée dans le tableau suivant. Le Fonds ne détenait aucune option de vente au 30 septembre 2019.

Valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options de vente	Moins de 1 mois (\$)	De 1 à 3 mois (\$)	Plus de 3 mois mais moins de 1 an (\$)	Total (\$)
30 septembre 2020	153 129	90 545	–	243 674

Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2020 et 2019.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Passifs dérivés	–	(2 653)	–	(2 653)
Actions – position acheteur	3 800 355	–	–	3 800 355
Total	3 800 355	(2 653)	–	3 797 702

Au 30 septembre 2019	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Obligations – position acheteur	–	234 145	–	234 145
Actifs dérivés	–	7 742	–	7 742
Passifs dérivés	–	(2 911)	–	(2 911)
Actions – position acheteur	5 222 955	–	–	5 222 955
Total	5 222 955	238 976	–	5 461 931

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous résument les placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2020 et 2019.

30 septembre 2020	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF	423 300	2 480 540 000	–

30 septembre 2019	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
Energy Select Sector SPDR Fund	156 862	13 272 479 785	–
Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	1 008	998 391 062	–
Invesco S&P 500 Enhanced Value ETF	93 004	86 028 472	0,1 %
iShares 1-5 Year Laddered Corporate Bond Index ETF	932	1 032 100 000	–
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	1 689	47 999 050 530	–
iShares India 50 ETF	72 933	994 319 798	–
iShares International Select Dividend ETF	203 629	5 630 347 530	–
iShares MSCI Japan ETF	22 552	15 380 183 650	–
iShares MSCI South Africa ETF	125 728	490 340 234	–
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	23 960	1 277 070 000	–
SPDR S&P Global Dividend ETF	62 618	366 760 875	–
Technology Select Sector SPDR Fund	5 335	29 708 568 885	–
Vanguard FTSE Europe ETF	71 026	16 840 830 775	–
Vanguard S&P 500 ETF	180 577	160 693 706 200	–

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

a) Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 17 avril 2020, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et d'établissement de chacune des séries des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Date d'établissement	
		Série A	Série F
Fonds équilibré canadien Portland [note 1 b)]	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds équilibré mondial Portland [note 1 c)]	27 janvier 2005	18 février 2005	17 décembre 2013

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375, Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 4 décembre 2020. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds équilibré mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement en investissant à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

b) Le Fonds ciblé canadien Portland (le fonds dissous) a fusionné avec le Fonds équilibré canadien Portland (le fonds maintenu) le 20 avril 2020. Le Fonds maintenu a acquis tous les actifs et pris en charge tous les passifs du Fonds dissous en échange de parts du Fonds maintenu. Les états financiers du Fonds maintenu comprennent les résultats du Fonds dissous depuis la date de la fusion. Les ratios d'échange, le nombre total de parts émises par le Fonds maintenu et la valeur liquidative acquise sont présentés ci-après. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 2,00 % à 1,75 % pour la série A et de 1,00 % à 0,75 % pour la série F.

Fonds fusionné	Ratio d'échange	Fonds maintenu	Nombre de parts émises	Valeur liquidative acquise (\$)
Fonds ciblé canadien Portland		Fonds équilibré canadien Portland		16 898 362
Série A	0,9829	Série A	416 278	
Série F	1,0055	Série F	843 090	

c) Le 20 avril 2020, le Fonds de revenu mondial Portland a été renommé Fonds équilibré mondial Portland. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 1,65 % à 1,55 % pour la série A et de 0,65 % à 0,55 % pour la série F.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé (critère des flux de trésorerie), l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » de l'état de la situation financière.

Lorsque les Fonds vendent une option, un montant correspondant à la juste valeur – qui est établie en fonction de la prime reçue par les Fonds – est comptabilisé à titre de passif. Lorsque des options sont dénouées, le montant total de la prime, si l'option n'a plus de valeur à son échéance, ou la différence entre la prime et le montant reçu (déduction faite des commissions de courtage) est comptabilisé comme un gain ou une perte et est présenté dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option d'achat vendue est exercée, le montant du gain ou de la perte réalisé sur la cession du placement connexe au prix d'exercice, majoré des primes reçues lors de l'achat de l'option, est inclus dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le montant des primes reçues est déduit du coût d'acquisition du placement connexe.

Les primes payées par les Fonds lors de l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif. Les options négociables en bourse du portefeuille sont évaluées au dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les gains et pertes réalisés sur les options achetées peuvent découler :

- i. de l'arrivée à échéance des options achetées – les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii. de l'exercice des options achetées – les gains réalisés pourront atteindre la valeur intrinsèque de l'option, déduction faite des primes payées;
- iii. du dénouement des options achetées – les gains ou les pertes réalisés seront égaux au produit réalisé à la vente d'options pour dénouer la position, déduction faite de toute prime payée.

Les gains et pertes réalisés relativement aux options sont compris dans le poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » aux états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste

valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les gains et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites,
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée,
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change réalisés liés à des placements ou à des options sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les gains (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, aux états du résultat global.

Le gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de gains ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, à l'état de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre. Les primes reçues sur les options de vente vendues sont ajoutées au coût des placements acquis à l'exercice de ces options.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Les distributions au titre des frais de gestion sont comptabilisées comme des distributions pour la présentation de l'information financière et sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série d'un Fonds. Les distributions au titre des frais de gestion sont d'abord prélevées à même le revenu net ou les gains en capital net réalisés puis à même le capital.

Attribution des revenus et des charges et des gains et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

	30 septembre 2020 (\$)	30 septembre 2019 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	174 420	64 893
Fonds équilibré mondial Portland	–	93 977

Modifications comptables futures

Nouvelles normes, modifications et interprétations entrées en vigueur après le 1^{er} janvier 2020 et n'ayant pas été adoptées par anticipation.

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2020 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

Juste valeur des titres étrangers

Le gestionnaire a mis en place des procédures pour déterminer la juste valeur des titres étrangers négociés sur des marchés étrangers afin d'éviter des cours périmés et de tenir compte, entre autres, d'événements postérieurs à la fermeture d'un marché étranger. La technique d'évaluation à la juste valeur du gestionnaire implique l'attribution d'une valeur aux placements du portefeuille qui pourrait être différente du cours de clôture sur les marchés étrangers. Le gestionnaire applique cette technique lorsqu'il a déterminé de bonne foi qu'elle permettait de mieux refléter la valeur de marché d'un titre.

Impact du coronavirus 19 (COVID-19)

Le flou persiste sur l'impact de la COVID-19 (nouveau coronavirus), mais il n'en reste pas moins que la pandémie est source d'incertitude pour les économies et de volatilité pour les marchés, et qu'elle a causé un ralentissement économique. Les autorités sont intervenues énergiquement sur le plan tant budgétaire que monétaire afin de stabiliser la conjoncture économique actuelle. La situation évolue constamment et pourrait influencer sur les capacités d'un Fonds à générer des revenus. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de prévoir les répercussions sur les montants à recevoir et les placements de chaque Fonds si la crise perdure. Les rentrées des Fonds pourraient diminuer en raison de ces événements indépendants de leur volonté, susceptibles de compromettre leurs activités, leurs résultats, leurs revenus et leur situation financière. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de la COVID-19, qu'il s'avère toutefois impossible de quantifier à ce stade compte tenu du caractère changeant et imprévisible de la situation. Par conséquent, aucun ajustement n'a été fait dans les états financiers.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion du risque

Les activités de placement de chacun des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés

est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n’avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l’égard des événements futurs ou de l’évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l’occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d’intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s’entend de la possibilité que l’émetteur d’un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s’acquitter d’une obligation ou d’un engagement qu’il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s’entend du risque qu’un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n’est pas possible de garantir l’existence, à tout moment, d’un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d’acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu’à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l’importance des données d’entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l’entité peut avoir accès à la date d’évaluation;

Niveau 2 – Données d’entrée concernant l’actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d’entrée non observables concernant l’actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l’utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu’un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d’être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l’évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d’entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d’un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l’origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d’une série représente une participation égale et indivise dans l’actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d’appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O. Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 était le suivant :

30 septembre 2020	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	374 354	490 289	9 379	52 079	821 943	590 875
Parts de série F	401 159	925 518	14 172	111 470	1 229 379	795 494
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	596 518	2 799	26 176	169 134	456 359	527 108
Parts de série F	91 901	2 743	2 488	41 809	55 323	70 710

30 septembre 2019	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	304 451	90 900	14 417	35 414	374 354	346 250
Parts de série F	368 836	44 175	22 752	34 604	401 159	394 131
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	721 639	23 230	34 499	182 850	596 518	682 391
Parts de série F	117 069	14 639	3 766	43 573	91 901	95 370

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Les Fonds n'ont aucune perte autre qu'en capital à utiliser pour un report prospectif.

Le tableau suivant présente les montants des pertes en capital brutes inutilisées pouvant être reportées indéfiniment par les Fonds.

	Total (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	–
Fonds équilibré mondial Portland	23 729 096

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré mondial Portland	1,55 %	0,55 %

Les frais de gestion de la série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Avant le 17 avril 2020, le gestionnaire offrait une réduction sur les frais de gestion que devaient payer certains porteurs de parts qui investissaient un actif important dans les Fonds ou qui détenaient certains types de comptes, tel un compte géré. Pour réduire les frais de gestion, le gestionnaire diminue les frais de gestion qu'il impute à un Fonds en fonction de la valeur liquidative des parts que le porteur de parts détient, et le Fonds distribue au porteur de parts le montant de la réduction sous forme de distribution spéciale (une « distribution au titre des frais de gestion »), qui est réinvestie dans des parts additionnelles de la même série du Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charge de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	30 septembre 2020 (\$)	30 septembre 2019 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	–	–
Fonds équilibré mondial Portland	1 298	391

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos le 30 septembre 2020 et 2019. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

30 septembre 2020	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	234 662	100 309	41 195	950
Fonds équilibré mondial Portland	72 630	24 949	113 475	943

30 septembre 2019	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	148 821	55 924	50 456	355
Fonds équilibré mondial Portland	102 869	35 163	108 877	355

Les Fonds devaient les montants suivants (hors TPS et TVH applicables) au gestionnaire :

Au 30 septembre 2020	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	27 167	12 474
Fonds équilibré mondial Portland	4 997	1 760

Au 30 septembre 2019	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	13 718	5 114
Fonds équilibré mondial Portland	7 275	2 505

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chaque Fonds détenues par le gestionnaire et les parties liées aux dates de clôture indiquées.

Au 30 septembre 2020	Gestionnaire	Parties liées
Fonds équilibré canadien Portland	–	3 561
Fonds équilibré mondial Portland	–	14 212

Au 30 septembre 2019	Gestionnaire	Parties liées
Fonds équilibré canadien Portland	–	306
Fonds équilibré mondial Portland	–	14 985

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et a déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Les garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

La valeur liquidative par part des Fonds peut être plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part si la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée n'est pas la même que la date des états financiers. Par conséquent, la valeur liquidative par part est plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part. Aux 30 septembre 2020 et 2019, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



CONSEILS EN PLACEMENTS
PORTLAND[™]

PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et le logo de la tour à l'horloge sont des marques de commerce déposées de Portland Holdings Inc. utilisées sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375, Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • Téléc. : 1 905 319-4939
www.portlandic.com • info@portlandic.com